



ÉCOLE des
BELLES-RIVES

23 rue Forget, Gatineau (Québec) J8P 2H7 Tél: 819- 663-3360 / Téléc: 819-663-7992
<https://bellesrives.cssd.gouv.qc.ca/>

Code de vie École des Belles-Rives

2023-2024

TES DROITS, TES DEVOIRS ET TES RESPONSABILITÉS

Toute personne en contact avec toi à l'école des Belles-Rives, s'engage à respecter tes droits reconnus dans la Déclaration des droits de l'enfant (Nations Unies 1959) et la Charte canadienne des droits et libertés.

Tes droits doivent être respectés, alors tu dois aussi respecter ceux des autres. C'est ce qu'on appelle tes responsabilités. Ces responsabilités visent à t'assurer le droit et la liberté de vivre heureux dans le respect de toi-même, des autres et de l'environnement.

TES DROITS	TES RESPONSABILITÉS ET TES DEVOIRS
Tu as le droit de recevoir des services éducatifs de qualité qui favorisent l'épanouissement de ta personne dans ton développement physique, intellectuel, moral, spirituel, affectif et social compte tenu des limites de l'organisation et des ressources disponibles.	Tu as la responsabilité et le devoir de participer à l'établissement d'un climat qui favorise l'épanouissement de ton développement physique, intellectuel, moral, spirituel, affectif et social de ta personne et des autres élèves.
Tu as le droit à la protection contre toute forme de mauvais traitement, à la sécurité et l'attention dans une atmosphère de respect et de compréhension.	Tu as la responsabilité et le devoir d'informer le personnel de l'école lorsque tu observes un événement qui pourrait nuire à la sécurité des personnes.
Tu as le droit d'être informé sur ce qui te concerne à l'école et d'être soutenu dans ton cheminement.	Tu as la responsabilité et le devoir de chercher et de prendre des moyens appropriés qui faciliteront ton cheminement.
Tu as le droit d'exprimer ton opinion d'une façon respectueuse et d'être écouté.	Tu as la responsabilité et le devoir de t'exprimer et d'écouter d'une façon respectueuse.
Tu as le droit à la liberté de conscience et de religion.	Tu as la responsabilité et le devoir de respecter la liberté de conscience et de religion des autres élèves.
Tu as le droit au respect de ta vie privée, à la sauvegarde de ta dignité, de ton bonheur et de ta réputation.	Tu as la responsabilité et le devoir de respecter en gestes et en paroles l'intégrité physique et morale (la sécurité et la réputation) des personnes qui t'entourent.
Tu as le droit d'aimer et d'être aimé, de demander aide et protection et de recevoir l'assistance dont tu as besoin.	Tu as la responsabilité et le devoir de collaborer au développement d'un esprit d'amour et d'entraide collectifs.

SOCIALISER, INSTRUIRE, QUALIFIER

PRÉAMBULE

Tout fonctionnement d'un groupe de personnes est régi par des droits et des obligations intimement liés les uns aux autres. Lorsque les droits et les obligations s'harmonisent, ils deviennent la discipline essentielle au respect de tous et de chacun.

Ce code de vie s'adresse et s'applique à tous les écoliers et écolières qui fréquentent l'école des Belles-Rives.

Par ce code de vie, notre école veut reconnaître la dignité et la valeur de la personne humaine et permettre à chacun d'atteindre son plein épanouissement dans un climat de liberté créatrice et de discipline formatrice.

Le présent code de vie n'aura de valeur éducative que dans la mesure où la famille et l'école sauront s'en inspirer pour transmettre à l'enfant la valeur fondamentale du RESPECT. À la maison, ce sont les parents qui ont la responsabilité première d'intervenir auprès de ses enfants. À l'école, cette responsabilité appartient d'abord aux enseignants; mais toute personne qui donne un service ou assure un encadrement aux écoliers est aussi autorisée à intervenir auprès d'eux.

Il reconnaît le droit à l'erreur et le droit à la juste réparation, le droit de grandir même à travers ses difficultés, mais surtout le droit de vivre pleinement sa vie d'écolier dans la sécurité et l'amour.

CADRE DE RÉFÉRENCE

RESPECT :	Avoir le souci du bien-être de soi-même, des autres et de l'environnement
CONFIANCE :	Croire aux capacités et au potentiel de chacun.
RESPONSABILISATION :	Capacité d'agir en tenant compte des droits et des obligations de chacun.
ÉDUCATION :	Accompagner l'élève dans ses rapports avec lui-même, ses rapports avec les autres ainsi que ses rapports au savoir : (Qui je suis) (Ce que je fais) et (Ce que je sais).
COOPÉRATION :	Travailler ensemble à la construction d'un mieux-être individuel et collectif.

*Le masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.

La communication entre les parents et le personnel de l'école

Comme nous aurons l'occasion d'interagir au sujet de votre enfant durant l'année scolaire, il importe que cela se fasse dans un esprit positif, compréhensif et respectueux.

Nous, les adultes sommes des modèles pour nos enfants. Il est donc essentiel de cultiver une bonne communication et une excellente relation entre nous.

Pour favoriser les échanges harmonieux et éviter les situations qui pourraient être conflictuelles, voici la façon dont nous souhaitons que nos entretiens se déroulent.

Communiquons calmement et choisissons des termes appropriés et respectueux envers chacun.

S'il y a conflit, ne nous laissons pas emporter par la colère. Attendons un certain temps afin de bien réfléchir à la situation. Il est dit que : « Le temps aide à se calmer, à organiser ses idées et à identifier plus clairement le besoin. »

Prenons un rendez-vous à un moment jugé opportun par les deux parties.

Parlons spécifiquement de la problématique qui touche l'enfant.

Écoutons le point de vue de l'autre et gardons un esprit ouvert, de part et d'autre, afin de trouver les solutions.

À l'occasion d'un entretien au sujet d'un élève, la conversation aura lieu uniquement entre les adultes. Lorsqu'il y aura un consensus, les solutions seront présentées à l'enfant afin de l'impliquer dans le projet.

Toute communication écrite qui traite d'un sujet délicat concernant un enfant devra être placée dans une enveloppe cachetée et adressée à la personne concernée.

Il est important d'avoir des attentes réalistes et de reconnaître qu'il peut y avoir un écart entre vos attentes et celles de l'école. L'École est encadrée par les politiques du ministère. Nous nous devons de respecter ce cadre de fonctionnement.

Advenant l'utilisation d'un langage irrespectueux, la conversation sera interrompue et reportée à une date ultérieure.

En espérant que ces procédures nous aideront à communiquer d'une façon harmonieuse pour le bien-être des enfants.

Le personnel de l'école des Belles-Rives

Signature du parent : _____



ÉCOLE DES BELLES-RIVES CYBER-RÈGLES DESTINÉE AUX ÉLÈVES DU PRIMAIRE
--

Si tu navigues sur Internet :

Lors d'un choix de **mot de passe**, il est important d'en choisir un qui soit difficile à deviner, mais dont tu te souviendras (tu peux aussi l'écrire dans ton agenda par exemple).

Avant de parcourir des sites inconnus, demande **l'autorisation de ton enseignant ou d'un parent**. Il est sage de discuter, avec ton enseignant ou un parent, de ce qui est permis quant à l'utilisation que tu peux faire d'Internet.

Ne crois pas tout ce que tu liras sur Internet. En cas de doute, **vérifie auprès de ton enseignant ou d'un parent** si la source de l'information est sérieuse.

Si tu trouves des sites où on te demande de remplir un formulaire pour :

Te vendre des choses, t'offrir des cadeaux, te donner accès à un site, un club ou un jeu ...Sois prudent et n'accepte pas sans **l'autorisation de ton enseignant ou d'un parent**.

Exemples de renseignements personnels qui peuvent être demandés pour remplir *un formulaire* : ton nom, ta photo, ton numéro de téléphone, ton adresse, ton adresse électronique, ton âge, tes activités préférées, le nom de ton école, l'adresse et le numéro de téléphone de tes parents au travail.

Lorsque tu places un message dans un forum de discussion ou que tu joins un service de bavardage (chat room), d'autres personnes peuvent lire ce que tu écris. **Donc, ne fournis pas de renseignements personnels.**

Si tu envoies et reçois des messages par courrier électronique :

Avant de fournir des renseignements personnels à un correspondant, demande **l'avis de ton enseignant ou d'un parent**. Lorsque tu ne connais pas l'identité de la personne qui t'écrit, il vaut mieux ne pas t'identifier.

Exemples de renseignements personnels : ton nom, ta photo, ton numéro de téléphone, ton adresse, ton adresse électronique, ton âge, tes activités préférées, le nom de ton école l'adresse et le numéro de téléphone de tes parents au travail, ...

N'envoie pas de messages insultants ou agressifs.

Ne communique pas des renseignements personnels sur d'autres personnes (ex. : tes parents, tes amis, ton enseignant, etc.).

Lorsqu'un message te paraît bizarre ou qu'il ne t'inspire pas confiance, demande **l'avis d'un adulte immédiatement** ou si un adulte n'est pas présent, mets fin tout de suite à la communication.

Tout ce que tu dis ou fais sur Internet ne reste pas nécessairement confidentiel, c'est-à-dire que d'autres peuvent peut-être en prendre connaissance aussi. Donc, sois prudent quant à la diffusion de renseignements personnels.

Des mesures disciplinaires pourraient être entreprises si les cyber-règles ne sont pas respectées.

Si la classe ou l'école développe un site Internet :

Avant de déposer sur Internet des renseignements personnels (ou tout autre contenu), tu dois avoir reçu l'**accord de l'enseignant** qui supervise le projet ou les activités.

Exemples de renseignements personnels : ton nom, ta photo, ton numéro de téléphone, ton adresse, ton adresse électronique, ton âge, tes activités préférées, le nom de ton école, l'adresse et le numéro de téléphone de tes parents au travail.

Je déclare avoir lu et compris les cyber-règles auxquelles sont soumis les utilisateurs du réseau télématique de l'école des Belles-Rives et je m'engage à les respecter.

Signature de l'élève : _____

J'autorise mon enfant _____ à posséder une adresse électronique dans un contexte de support à des activités pédagogiques.

Signature du parent : _____ Date : _____